



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Une nouvelle politique culturelle pour la MRC de Memphrémagog

Magog, le 21 octobre 2010. Une nouvelle politique culturelle vient d'être adoptée par la MRC de Memphrémagog. Parmi les priorités, notons le soutien aux initiatives issues du milieu culturel et municipal en matière de financement, de promotion et de concertation. De plus, le secteur du patrimoine devra faire l'objet de mesures spécifiques.

La Politique culturelle 2010-2015 est le résultat d'une vaste consultation publique en trois étapes entamée à l'automne 2009 :

1. questionnaire destiné aux intervenants culturels et municipaux
2. consultation publique
3. validation de la première version de la politique culturelle sur Internet.

Maintenant que la Politique culturelle de la MRC est adoptée, le comité culturel de la MRC procédera à l'élaboration d'un plan d'action, à sa mise en œuvre et à son suivi. Le plan d'action permettra à la MRC d'identifier les interventions qu'elle entend réaliser au cours des prochaines années en indiquant les projets, les structures et les mécanismes qui seront mis de l'avant.

Une politique culturelle est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité, et ce, dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie.

http://www.mrcmemphremagog.com/pol_cult.html

– 30 –

Pour information :
Madame Sophie Charbonneau
Agente de développement culturel
MRC de Memphrémagog
819-843-9292, poste 23
s.charbonneau@mrcmemphremagog.com